

Abriès Ristolas
Aiguilles
Arvieux
Ceillac
Château Ville-Vieille
Eygliers
Guillestre
Molines-en-Queyras
Mont-Dauphin
Réotier
Risoul
St-Clément-sur-Durance
St-Crépin
St-Véran
Vars

Guillestre, le 20 janvier 2025

Mesdames, Messieurs
les conseillers communautaires
les conseillers départementaux

Affaire suivie par : Agnès BRUNET

Assistante de direction

Tel ligne directe : 04.92.45.04.62

Courriel : agnes.brunet@comcomqg.com

Objet : Convocation Conseil Communautaire du 29 janvier 2025

Envoi dématérialisé + Envoi via BL Cabinet numérique

Madame, Monsieur,

Vous êtes convié(e) à la prochaine séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Mercredi 29 janvier 2024 à partir de 18h30

En salle R+1 au gymnase, à Guillestre

L'ordre du jour est joint à la présente.

La séance sera précédée d'une intervention de Cédric MARQ, Directeur de l'Ecole de Musique et d'Art, afin de présenter le projet d'établissement en cours de réécriture, en concertation avec les élus référents, Dominique BUCCI ALBERTO et Michel MOURONT.

Le dossier du conseil contenant les projets de rapports et délibérations est déposé sur l'espace de stockage en ligne Onedrive de la Communauté de communes. Le lien pour accéder à ce dossier vous est communiqué dans le corps de la convocation envoyée par voie électronique ce même jour. Il vous appartient de vérifier avant le conseil que vous y avez bien accès et le télécharger si vous le souhaitez.

En cas d'empêchement, vous voudrez bien transmettre un pouvoir, que vous trouverez joint au dossier, au service indiqué en références.

Les services communautaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant vivement sur votre présence, je vous remercie, par avance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
Dominique MOULIN



Copie : aux communes membres

PJ : modèle de pouvoir

Liste des conseillers communautaires

Ordre du jour

PS : pour mémoire les pouvoirs doivent être communiqués avant la séance du conseil communautaire.